

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 25 février 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 février 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à M. MARCANGELI, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, M. MONDOLONI à M. VANNUCCI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme BERNARD à M. FILONI, M. CASTELLANA à Mme GUERRINI, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. CHAREYRE à Mme CORTICCHIATO, M. DELIPERI à M. ARESU, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents:

Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée: 49

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Quorum: 25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20190225-2019_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2019 Affichage : 27/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 25 février 2019 Délibération N°2019/25

Adoption du Budget Primitif 2019 - Régie des parkings



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget primitif 2019 de la régie avec autonomie financière pour la gestion des Parkings.

La gestion de parcs fermés de stationnement constitue un service public à caractère industriel et commercial (SPIC), dont les conditions de fonctionnement sont similaires à celles des entreprises privées. Un service public à caractère industriel et commercial se finance par l'usager au travers d'une redevance. L'individualisation de la gestion d'un SPIC a pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit être financé par l'ensemble des utilisateurs.

Le budget de l'exercice 2019 s'élève à la somme de 3 347 800.00 € et se décompose comme suit :

Section fonctionnement : 2 223 300.00 €
 Section investissement : 1 124 500.00 €

A. Répartition par chapitres en section fonctionnement :

	Section Fonctionnement							
	Dépenses	andrei ei	A Links	Recettes	San They were been			
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants			
Chap. 011	Charges à caractère général	370 000.00	Chap. 70	Prestations de services	1 800 000.00			
Chap. 012	Charges de personnel	520 000.00	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	10 000.00			
Chap. 66	Charges financières	405 990.00	Chap. 77	Produits exceptionnels	413 300.00			
Total	Dépenses réelles	1 295 990.00	Total Recettes réelles		2 223 300.00			
Chap. 023	Virement vers la section invest.	542 173.00						
Chap. 042	Opérations d'ordre	385 137.00	Chap. 042	Opérations d'ordre	0.00			
Total Dépenses		2 223 300.00	To	tal Recettes	2 223 300.00			

1. Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement concernent :

- Au chapitre 011 : Ce chapitre retrace les charges liées à la maintenance et à l'entretien du matériel et des bâtiments, les frais de nettoyage des locaux, les commissions sur cartes bleues, les consommations d'eau d'électricité et de téléphone ainsi que les diverses taxes foncières et cotisations pour un montant global de 370 000 €.
- Au chapitre 012: Les charges de personnel totalisent 520 000 € pour l'année 2019.

Au chapitre 66 : Sont comptabilisés les intérêts des emprunts ainsi que les intérêts courus non échus pour un montant prévisionnel global de 405 990 €.

🔖 Les dépenses d'ordre de fonctionnement concernent :

- Au chapitre 042 : Ce chapitre totalise 385 137 €. Il comporte la comptabilisation de la quatrième annuité d'amortissement de la charge.
- Au chapitre 023 : ce chapitre enregistre le virement vers la section d'investissement à hauteur de 542 173 €.

2. Recettes de fonctionnement :

🔖 Le financement de la section est assuré principalement par :

- Au chapitre 70 : sont comptabilisées les redevances des usagers des parkings à hauteur de 750 K€ et les recettes liées aux contrats d'abonnement pour 950 K€ soit un total global attendu pour l'exercice de 1.8 millions d'euros.
- Au chapitre 77: 413 300 € sont prévus au titre de l'aide exceptionnelle de la Collectivité De Corse destinée à alléger les charges financières pour les emprunts dorénavant transférés au sein de ce budget.

B. Répartition par chapitres en section d'investissement :

	Section Investissement							
	Dépenses		Recettes					
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants			
Chap. 16	Emprunts et dettes	411 000.00	Chap. 13	Subventions reçues	197 190.00			
Chap. 20	Immobilisations corporelles	240 000.00						
Chap. 21	Installations et acquisitions de matériel	330 000.00						
Chap. 23	Travaux de bâtiment et matériels techniques	143 500.00						
To	otal Dépenses réelles	1 124 500.00	Tota	l Recettes réelles	197 190.00			
			Chap. 021	Virement de la section de fonct.	542 173.00			
Chap. 040	Opérations d'ordre	0.00	Chap. 040	Opérations d'ordre	385 137.00			
Total Dépenses		1 124 500.00	T	otal Recettes	1 124 500.00			

1. Dépenses d'investissement :

🖔 Les principales dépenses d'investissement sont :

- Au chapitre 16 : ce chapitre concerne le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 411 000 €.
- Aux chapitres 20-21-23: Les dépenses d'équipement prévisionnelles de l'exercice totalisent 713 500 €; Ces montants sont dédiés à l'acquisition de divers équipements et à des travaux pour l'aménagement des bâtiments et l'amélioration des installations techniques.

Pour 2019, deux autorisations de programmes AP/CP sont créés. La situation de ces autorisations de programme (ouverture de crédits et phasage) vous est présentée ci après.

Opération		Construction et aménagement parking place Abbatucci			
Mont	ant AP	Phasage			
Ouvertures 2019	Montant HT	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2019 HT	Budgets suivants	
9 500 000.00	9 500 000.00	0	150 000.00	9 350 000.00	

Opération		Construction et aménagement parking place du Diamant			
Monta	nt AP	Phasage			
Ouvertures 2019	Montant HT	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2019 HT	Budgets suivants	
7 000 000.00	7 000 000.00	0	50 000.00	6 950 000.00	

2. Recettes d'investissement :

🖔 Les recettes réelles d'investissement concernent :

Au chapitre 13: Une somme de 197 190 € est inscrite au titre de l'aide exceptionnelle de la Collectivité de Corse destinée à alléger les charges financières en capital pour les emprunts dorénavant transférés au sein de ce budget.

Les recettes d'ordre d'investissement concernent :

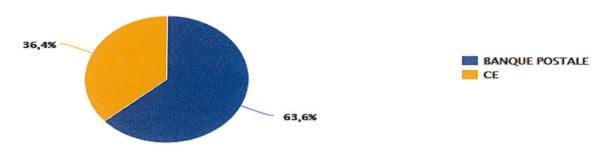
- Au chapitre 040 : ce chapitre totalise 385 137 €. Il comporte la comptabilisation de la quatrième annuité d'amortissement de la charge.
- ➤ <u>Au chapitre 023</u>: ce chapitre enregistre le virement provenant de la section de fonctionnement à hauteur de 542 173 €.

C. L'endettement est le suivant :

Les emprunts pris en charge par le budget de la régie sont les suivants :

	Prêteur	Montants empruntés	Capital restant dû au 01/01/2019	% du CRD	Nombre d'emprunts
1	Caisse Epargne	4 000 000.00 €	3 313 644.30 €	36.41 %	1
Subjection of	La Banque Postale	6 695 000.00 €	5 786 082.89 €	63.59 %	1
		10 695 000.00 €	9 099 727.19 €	100.00 %	2

Dette par prêteur



La synthèse 2019 de la dette du budget des parkings est la suivante :

Capital restant dû Taux mov		Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
9 099 727.19 €	4.59 %	15 ans 04 mois	8 ans 10 mois

Pour 2019, le montant du flux de la dette est de 824 162.02 € se répartissant de la façon suivante :

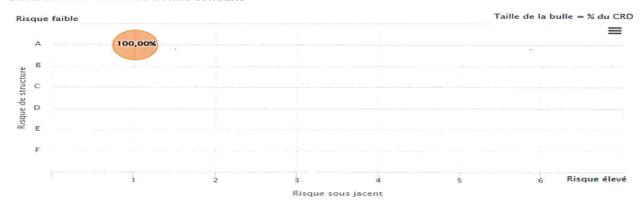
Montant du capital à rembourser : 410 827.49 € Montant des intérêts à payer : 413 334.53 €

L'intégralité des emprunts souscrits sur ce budget annexe sont classés 1A, soit la classification la moins exposée aux risques.

Prêteurs	Année de réalisation	Montant initial	Durée résiduelle	Taux	Risque de taux	Capital restant dû	СВС
Caisse d'Epargne	2013	4 000 000.00 €	14.82	4.61 %	Fixe	3 313 644.30	1A
La Banque Postale	2014	6 695 000.00 €	152.42	4.55 %	Fixe	5 786 082.89	1A
		10 695 000.00 €				9 099 727.19 €	

La dette de la régie des parkings selon la charte de bonne conduite est sans risque puisque les deux emprunts sont classés 1A.

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les éléments composants le budget primitif 2019 de la régie des Parkings que je vous demande de bien vouloir approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Monsieur SBRAGGIA, Adjoint délégué Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ; Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 février 2019 ;

ADOPTE

Par 39 voix pour, 6 abstentions (M. Luciani, M. Ciabrini, M. Bastelica, M. Leonetti,
Mme Simonpietri, Mme Giacometti)
Et 1 non participation (Mme Grimaldi d'Esdra)

Le budget primitif de la régie des Parkings 2019, qui se présente ainsi que suit :

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

			Votes des membres du conseil municipal				
Chapitre	Intitulés	Montants	Pour	Contre	Abstention	Non participation	
16	Dettes et emprunts	411 000.00	39		6	1	
20	Immobilisations corporelles	240 000.00	39		6	1	
21	Immobilisations corporelles	330 000.00	39		6	1	
23	Immobilisations en cours	143 500.00	39		6	1	
Total	des dépenses d'investissement	1 124 500.00	39		6	1	

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

			Votes des membres du conseil municipal				
Chapitre	Intitulés	Montants	Pour	Contre	Abstention	Non participation	
13	Subventions d'investissement reçues	197 190.00	39		6	1	
040	Opérations d'ordre	385 137.00	39		6	1	
021	Virement de la section fonctionnement	542 173.00	39		6	1	
To	otal des recettes d'investissement	1 124 500.00	39		6	1	

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

			Votes des membres du conseil municipal				
Chapitre	Intitulés	Montants	Pour	Contre	Abstention	Non participation	
011	Charges à caractère général	370 000.00	39		6	1	
012	Charges de personnel et assimilés	520 000.00	39		6	1	
66	Charges financières	405 990.00	39		6	1	
042	Opérations d'ordre	385 137.00	39		6	1	
023	Virement vers la section investissement	542 173.00	39		6	1	
Tot	al des dépenses de fonctionnement	2 223 300.00	39		6	1	

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

		7	Votes des membres du conseil municipal				
Chapitre Intitulés		Montants	Pour	Contre	Abstention	Non participation	
70	Produits des services et du domaine	1 800 000.00	39		6	1	
75	Autres produits de gestion courante	10 000.00	39		6	1	
77	Produits exceptionnels	413 300.00	39		6	1	
Total des recettes de fonctionnement		2 223 300.00	39		6	1	

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : <u>www.telerecours.fr</u>

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORM

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

Budget primitif 2019